

### **3.047 Le Plan d'action de Durban et le Programme de travail de la CDB sur les aires protégées**

RAPPELANT que le V<sup>e</sup> Congrès mondial sur les parcs, généreusement accueilli par l'Afrique du Sud à Durban, du 8 au 17 septembre 2003, a adopté l'*Accord de Durban* et le *Message à la Convention sur la diversité biologique sur l'importance des aires protégées*, et a pris note du *Plan d'action de Durban*, ainsi que des 32 Recommandations ;

SE FÉLICITANT des avancées dudit Congrès et en particulier du fait que le Congrès ait réussi à influencer sur les décisions de la 7<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique – CDB (Kuala Lumpur, 2004) ;

NOTANT AVEC SATISFACTION en particulier l'adoption d'une décision et du *Programme de travail sur les aires protégées* (CDB, décision VII/28), qui reflète fidèlement les orientations données par le Congrès mondial sur les parcs et comprend un ensemble important de tâches adressées spécifiquement à l'UICN et à sa Commission mondiale des aires protégées ;

NOTANT ÉGALEMENT l'engagement conjoint pris par plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) à propos des aires protégées, à l'occasion de la 7<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la CDB, dans lequel BirdLife International, Conservation International, Fauna and Flora International, The Nature Conservancy, Wildlife Conservation Society, le Fonds mondial pour la nature et le World Resources Institute déclarent soutenir les gouvernements dans leur application du *Programme de travail de la CDB sur les aires protégées* ;

ACCUEILLANT AVEC SATISFACTION le renforcement de la collaboration entre les gouvernements et la société civile concernant la mise en oeuvre de ce *Programme de travail*, et en particulier la conclusion d'accords entre les pays et des ONG nationales à cette fin ;

CONVAINCU que l'UICN devrait, de toute urgence, accorder attention et priorité aux mesures demandées à Durban et à Kuala Lumpur car, pour ce qui est des aires protégées, les milieux internationaux et intergouvernementaux ont désormais des attentes plus exigeantes et plus précises à l'endroit de l'UICN ;

#### **Le Congrès mondial de la nature, réuni du 17 au 25 novembre 2004 à Bangkok, Thaïlande, pour sa 3<sup>e</sup> Session:**

1. PRIE le Directeur général de l'UICN de s'assurer que les actions pilotées par l'UICN, contenues dans le *Plan d'action de Durban*, qui ont été intégrées dans les éléments pertinents du *Programme intersessions 2005– 2008* de l'UICN, sont entreprises rapidement et efficacement.
2. DÉCIDE que l'appui actif au *Programme de travail sur les aires protégées* de la CDB doit être une priorité pour tous les sous-programmes de l'UICN, y compris aux niveaux national et régional.